



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels  
Administratifs et Techniques

DIEPAT/22-948-1462 du 14/11/2022

**APPEL A CANDIDATURES - GESTIONNAIRE COMPTABLE AU LYCEE POLYVALENT MAURICE  
GENEVOIX - MARIGNANE (BOUCHES DU RHONE)**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégorie A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr) - Tel  
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Le poste suivant est vacant à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022.

- Gestionnaire comptable au lycée polyvalent Maurice Genevoix

Le poste est localisé à Marignane

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 28 novembre 2022 par voie électronique à :

[ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- de la copie des trois derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*



**FICHE DE POSTE :**

**Gestionnaire comptable du Lycée polyvalent Maurice Genevoix**

**MARIGNANE (Bouches-du-Rhône)**

**I. Description du poste :**

- Fonction à assurer : Gestionnaire comptable
- Grade(s) souhaité(s) : Attaché, attaché principal ou titulaire de catégorie A.
- Statut du poste : vacant le 1<sup>er</sup> novembre 2022
- Nature du poste : titulaire uniquement

**II. Régime indemnitaire :**

- NBI : 45 points
- Groupe IFSE : 1020 euros (groupe 2 logé)
- Poste logé : Oui (logement type F4)

**III. Nombre de personnes encadrées :**

- Personnels administratifs : Service intendance 4,5 dont 1 fondé de pouvoir
- Personnels territoriaux : 18 dont 1 chef d'équipe, 1 chef de cuisine et 2 ouvriers professionnels

**IV. Implantation géographique :**

- Localisation du poste : Académie Aix-Marseille
- Lieu d'affectation : Lycée Polyvalent Maurice Genevoix à Marignane (13 700)
- Service d'affectation : Intendance

**V. Environnement de l'emploi :**

Budget annuel géré : 951 097.42 € (recettes nettes compte financier 2021)

**Compositions et effectifs :**

Nombre d'élèves : 1470 dont 450 demi-pensionnaires

Nombre d'enseignants : 117

Le gestionnaire – comptable est membre de l'équipe de direction du lycée. Sous la responsabilité du chef d'établissement, il organise et dirige les services administratifs et financiers, mais aussi techniques, pour assurer aux élèves les meilleures conditions matérielles de réussite. Spécialiste de l'élaboration et de l'exécution budgétaire, il anime et contrôle l'environnement financier du lycée. Il a en charge la gestion matérielle de l'établissement et notamment la sécurité des locaux. Il est un interlocuteur avec la collectivité territoriale de rattachement et l'agent comptable.

Le lycée est siège d'un groupement comptable : 5 EPLE (1 lycée, 1 lycée professionnel, 3 collèges)

Comme agent comptable, le titulaire du poste assure la réalisation des opérations financières dans le respect des règles de la comptabilité publique.

Il assure son rôle d'aide et de conseil auprès des gestionnaires et des chefs des établissements rattachés dont il contrôle et valide les opérations comptables.

Recettes nettes du groupement comptable 2021 : 3 802 48 €



**VI. Description de la fonction :**

**Mission principale, raison d'être ou finalité du poste :**

- Contribuer au pilotage de l'établissement, participer à l'élaboration du projet d'établissement, accompagner les enseignants dans leurs projets
- Préparer et conseiller le Chef d'établissement dans la stratégie budgétaire
- Tenir la comptabilité budgétaire de l'établissement
- Piloter l'achat public
- Organiser le service d'hébergement
- Piloter la logistique matérielle, financière et administrative
- Encadrer les personnels administratifs et techniques
- Organiser la sécurité des biens et des personnes

**Dans sa fonction d'agent comptable, il est responsable et chargé de :**

- La supervision de l'ensemble des secteurs de l'agence comptable
- La tenue des écritures comptables, le contrôle et le suivi périodique des soldes des comptes des balances
- Mettre en œuvre et présenter les comptes financiers sur chiffres et sur pièces
- L'encadrement et la supervision des régies
- La veille juridique
- La mise en œuvre du contrôle interne et du conseil aux ordonnateurs

**VII. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :**

**Profil souhaité :**

**Connaissance approfondie :**

- Des règles de la comptabilité générale
- De la réglementation financière
- Du recouvrement des recettes
- Des marchés publics
- De la réglementation des EPLE
- De la réglementation de traitements
- Du régime juridique des actes administratifs
- Des outils informatiques (GFC, Chorus Pro...)

**Savoir être :**

- Sens des relations humaines
- Capacité à encadrer une équipe de collaborateurs
- Sens de l'organisation et de l'anticipation
- Esprit d'initiative et réactivité
- Discrétion et confidentialité
- Rigueur et méthode
- Sens du service public

**VII. Contraintes particulières :**

S'adapter aux contraintes des calendriers et celles des établissements rattachés.  
Astreintes sur vacances scolaires.  
Obligation d'occuper le logement de fonction.



**Procédure pour candidater :**

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois derniers entretiens professionnels doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication par la voie hiérarchique à la DIEPAT par courriel à [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr)

Pour de plus amples informations sur le poste, prendre contact avec :

Mme AUBERT Emmanuelle, chef d'établissement  
Courriel : [ce.0132410z@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0132410z@ac-aix-marseille.fr)  
Téléphone : 04 42 88 76 90

Mme SUARD Muriel, agent comptable intérimaire  
Courriel : [muriel.suard@ac-aix-marseille.fr](mailto:muriel.suard@ac-aix-marseille.fr)  
Téléphone : 04 42 88 76 90 / 06 81 72 74 89

M. SADAILLAN, chef de bureau des personnels administratifs (DIEPAT – RECTORAT)  
Courriel : [pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr](mailto:pascal.sadaillan@ac-aix-marseille.fr)  
Téléphone : 04 42 91 72 28